

AN 1 ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES DE L'INNOVATION

2 semaines, soit 60 heures
pour les dates: voir calendrier programme



Problématique

Le développement des échanges tant au niveau mondial que local conduit à l'uniformisation des modes de vie des personnes et de l'organisation des sociétés. Cette globalisation s'appuie sur un système de normalisation touchant l'ensemble des activités humaines et qui tend à réduire la diversité économique, sociale, politique. Elle conduit à un cadre de référence unique qui est, paradoxalement, un des facteurs de la diversité des mondialisations.

Cette situation conduit à reproduire à l'identique les mêmes critères d'analyse, les mêmes méthodes de conception, les mêmes démarches d'action. Dans le domaine du développement ce sont les mêmes méthodes d'identification dite participatives, qui conduisent aux mêmes démarches de planification, qui sont expérimentés au cours de projets pilotes qui se succèdent et se reproduisent sans produire de réels changements ni générer d'évolution des modes d'action.

A contrario, le développement local repose avant tout sur l'initiative, l'ouverture de champs nouveaux et l'indépendance de ses acteurs. Il s'inscrit en confrontation, sans être en rupture, avec les dispositifs existants : le développement local n'est pas marginalité mais originalité. Etre acteur du développement local c'est donc comprendre comment naît l'innovation, comment la repérer et la favoriser.

Objectifs

- ◆ Identifier et savoir prendre du recul par rapport aux systèmes de référence communs
- ◆ Analyser la diversité des interprétations d'une même situation
- ◆ Repérer et construire des démarches d'action originales
- ◆ Accompagner les acteurs du développement dans l'élaboration de stratégies d'action originales
- ◆ Savoir utiliser les dispositifs normatifs pour favoriser l'innovation

Contenu

- ◆ Les fondements et la raison d'être des normes, des procédures et des règles de régulation sociale
- ◆ La transmission du savoir comme vecteur de l'uniformisation de la pensée
- ◆ La diversité perçue comme anti-économique et génératrice de risque pour la société.
- ◆ Les mouvements alternatifs (genèse, moyens et justification de l'action, dérives institutionnelles ou idéologiques, durabilité)
- ◆ L'utilité des modes de pensée traditionnels au regard de l'innovation
- ◆ Reconquérir la communication comme vecteur de l'innovation
- ◆ Les chemins de la création : le doute contre les certitudes, analyse causale ou fulgurance de la pensée ?
- ◆ Diversité des outils de diagnostic et des démarches d'action

Méthode

Apports théoriques à partir d'exemples concrets
Construction du savoir à partir de l'expérience et de la diversité du groupe
Expérimentation sur une étude de cas.

Coût du module seul : 600 €

Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>

➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur www.ciedel.org/inscriptions_general.htm

➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

Pour les personnes résidant en France :

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

Pour les ressortissants de pays étrangers :

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

ATTENTION

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>